

Le Beausset

Mag'

Avril > Mai > Juin 2019



> Travaux : Maison des Arts



> Printemps des Jardiniers



> Un nouveau site internet pour la commune



Chères Beaussétanes, chers Beaussétans,

Le printemps est arrivé et avec lui le label « trois fleurs » officiellement attribué à la commune du Beausset ! En effet, en juillet dernier, le jury des villes et villages fleuris est venu au Beausset pour découvrir l'ensemble des actions que nous avons menées pour la valorisation environnementale et touristique de notre village. Le jury a été séduit et a décidé de nous labelliser « trois fleurs ».

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette troisième fleur pour Le Beausset !

Mais ces marques de confiance ne doivent pas nous amener à nous contenter de ces résultats. Au contraire, nous devons redoubler d'efforts pour essayer d'en glaner de nouveaux et maintenir les acquis. Vous êtes exigeants, et vous avez raison !

Ainsi, depuis le 17 décembre, vous avez pu observer que les travaux de réhabilitation de la Maison des arts avaient débuté. C'est un projet d'envergure pour notre commune puisque son coût est de 2 000 000 €. Suite à sa fermeture en 2016 pour des raisons de sécurité, la municipalité a décidé de rénover complètement ce bâtiment obsolète pour en faire un ensemble culturel avec une bibliothèque/médiathèque, une salle de spectacle et un espace dédié à l'accompagnement social. Les travaux dureront jusqu'en novembre pour une ouverture au public courant décembre.

Vous avez eu, au cours de ces dernières semaines, l'occasion de vous exprimer dans le cadre du « Grand Débat National », à travers un cahier de doléances qui a été mis à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville. Vos propositions ont été transmises à la préfecture.

Enfin, j'ai le plaisir de vous informer de la mise en ligne du nouveau site internet de la commune depuis le 28 février. Plus facile d'utilisation et plus clair, j'espère qu'il répondra à tous vos besoins. Je vous invite à aller le découvrir.

Les services municipaux sont à pied d'œuvre pour continuer l'action municipale : ouverture du pôle musical fin avril, deuxième phase des travaux cet été pour la restructuration des écoles, préparation des grands événements tels que le Printemps des jardiniers, la Fête de la Musique, la Fête de la Saint Eloi, en passant par les animations de l'été et la préparation de l'ouverture de la Maison des arts.

Avec le retour des beaux jours, Le Beausset retrouve une nouvelle vitalité. Je vous invite à redécouvrir notre belle ville à travers ses espaces verts et ses manifestations culturelles et festives.

Pour commencer cette nouvelle saison, venez nombreux au Printemps des jardiniers le 6 avril prochain !

Votre Maire,
Georges Ferrero
1^{er} vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sud Sainte-Baume

Le Beausset Mag'

Sommaire

Edito	2
Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4 - 5
Question d'actu	6 - 7
Travaux	8 - 9
Retour en images	10 - 11
Focus	12 - 13
Actualités	14 - 15
Tribune/Essor éco/Etat-Civil	16 - 17
Agenda	18 - 19
Printemps des jardiniers	20

- Directeur de la publication :
M. Le Maire, Georges Ferrero
- Rédaction : Cabinet du Maire
et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole
de Jacky Laurent, Thierry Gueirard
et des associations
- Conception graphique et réalisation :
SIRA - 04 94 74 00 09
- Dépôt légal : à parution
- Ne pas jeter sur la voie publique



Cérémonies – Vie Patriotique

Cérémonies patriotiques auxquelles ont participé Monsieur le Maire et le Conseil municipal :

Jeudi 1er novembre 2018 : commémoration de la Fête des morts par le Comité du Souvenir Français

Dimanche 11 novembre 2018 : commémoration de l'Armistice de 1918 dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale

Mercredi 5 décembre 2018 : célébration de la Sainte Geneviève, fête des gendarmes

Mercredi 5 décembre 2018 : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Cérémonies patriotiques à venir :

Dimanche 28 avril 2019 : cérémonie commémorative de la Déportation organisée par le Souvenir Français

Mercredi 8 mai 2019 : célébration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Mardi 18 juin 2019 : commémoration de l'Appel du Général de Gaulle



Célébration de la Sainte Geneviève, fête des gendarmes

La cérémonie s'est déroulée en présence du Colonel MALO, Commandant le groupement de gendarmerie départementale du Var, d'Andrée SAMAT, Vice-présidente du Département et Marc LAURIOL, conseiller départemental, les Maires Suzanne ARNAUD, Blandine MONIER, Philippe BARTHELEMY, René JOURDAN, Jean MICHEL, de Jean-Marc PAYET, Chef d'escadron de la compagnie de gendarmerie de La Valette du Var et le Major Pascual VILLA, commandant la gendarmerie du Beausset.

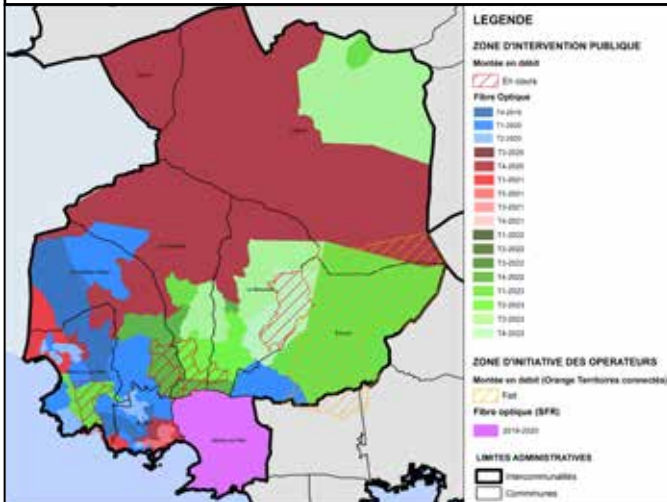
Ce fut l'occasion de rappeler l'estime et la reconnaissance des Beaussétans pour l'action menée par la Gendarmerie.

Le Maire a annoncé lors de cette célébration la construction de la nouvelle gendarmerie au Beausset. Les travaux vont débuter et dureront 18 mois environ.

Déploiement de la fibre optique et montée en débit en Sud Sainte-Baume



L'arrivée de la fibre optique est une réalité en Sud Sainte-Baume, et plus précisément au Beausset. Pour rappel c'est le Département qui est chargé de l'élaboration du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. L'objectif est de couvrir à 100% le territoire en Très Haut Débit à horizon 2023 pour un budget global de 390 M€.



MÉMO tri



2019 Le Beausset Secteur Est

PAPIERS MAGAZINES



Emballages papier-carton, briques alimentaires, journaux, magazines...



PLASTIQUES



Bouteilles, bidons et flacons plastiques



ORDURES MÉNAGÈRES



Déchets non recyclables



VERRES

Bouteilles, pots et bocaux en verre sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire



Pour toutes demandes d'enlèvement de vos objets encombrants et pour toutes questions concernant vos déchets, contactez-nous entre 8 h 30 et 17 h 00 au

0 800 805 500 Service & appel gratuits

e-mail : lacollecteavotreservice@bronzo.fr



Déchèterie

La déchèterie intercommunale du Beausset

La carte d'accès à la déchèterie du Beausset n'est plus obligatoire pour les particuliers. Munissez-vous simplement d'un justificatif de domicile pour profiter de ce service intercommunal.

Déchèterie Intercommunale du Beausset (Gérée par la Communauté d'agglomérations Sud-Sainte-Baume)

RN 8 - 83330 Le Beausset - Tél : 04 94 98 77 27
Du lundi au samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h.
Le dimanche : de 8h à 12h.

Profitez également du Service de collecte des encombrants (Réservé aux particuliers) !

Ramassage Tous les lundis sur rendez-vous

N° VERT : 0 800 805 500 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou Email : lacollecteavotreservice@bronzo.fr



Permanence du conciliateur de justice

Tous les 15 jours, le 1er, le 15 et le 30 de chaque mois après-midi pour les nouvelles demandes et le 3ème, le 15, le 30 et le 1er de chaque mois après-midi pour les dossiers en cours. Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'accueil de la mairie.

Permanence avocat

Rendez-vous les vendredis après-midi aux dates suivantes pour l'année 2019 : 15 Mars, 17 Mai, 21 Juin, 20 Septembre, 18 Octobre, 15 Novembre, 20 Décembre 2019, le 13, 15, 18, 20 et 26 Juin. Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'accueil de la mairie

Tél. : 04 94 98 55 75
accueil@ville-lebeausset.fr



Don du sang

Les prochaines collectes de sang de l'Amicale des Donneurs de Sang auront lieu :

Lundi 25 Mars 2019 de 15h30 à 19h30, salle Bastid espace Mistral

Judi 25 Avril 2019 de 7h30 à 12h, espace Mistral

Lundi 24 Juin 2019 de 15h30 à 19h30, salle Bastid espace Mistral

Donner son sang est un geste simple, gratuit et solidaire. Mobilisons-nous !

06 17 71 58 35

Réception des nouveaux arrivants

Vous vous êtes récemment installés sur la commune du Beausset ?

Une réception sera donnée en votre honneur mardi 25 juin 2019 à 18h30 à l'espace Azur (Esplanade Charles de Gaulle) suivie d'un apéritif convivial. Les personnes installées sur la commune depuis décembre 2018 recevront par voie postale une invitation personnelle en mai prochain.

Si ce n'est pas le cas, les nouveaux habitants pourront se signaler auprès de la Maison du Tourisme : 04 94 90 55 10



BOZ
Georges Ferrero, maire du Beausset et son Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la réception des nouveaux arrivants mardi 25 juin 2019 à 18h30 à l'espace Azur (Esplanade Charles de Gaulle).
La réception se déroulera autour d'un apéritif convivial.



Participation aux Cafés de la création du Crédit Agricole



Le Service Création Reprise d'entreprise de la Délégation Territoriale du Var de la DREAT va participer aux cafés de la création d'entreprise organisés par le Crédit Agricole.

Public concerné : tout public, spécifiquement les porteurs de projets, créateurs d'entreprise, nouveaux dirigeants.

Lieux et dates :

La Farlède - Restaurant le 702 (1 Impasse de l'Auberte – La Farlède)

• Vendredi 29 mars de 8h30 à 11h00

Lien pour que les porteurs de projet s'inscrivent

<https://www.jesuisentrepreneur.fr/cafes-creation/#cafes-de-la-creation-a-la-farlede>

Draguignan - Pépinières d'entreprise CAD Espace CHABRAN

(Espace Chabran – Draguignan)

• Jeudi 16 mai de 8h30 à 12h00

Les conseillers de la CMAR PACA seront présents pour renseigner, conseiller, apporter leurs expertises auprès des porteurs de projet.

Les dispositifs d'accompagnement tels que la Fabrique de l'Artisanat ou MPE Mon Projet d'Entreprise seront présentés et proposés pour soutenir et accompagner les projets d'entreprises artisanales.

Bricolage : avant que le voisinage ne devienne marteau...

La municipalité vous appelle à que, conformément à l'arrêté municipal n°97.103, les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour le voisinage doivent être effectués les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

En dehors de ces créneaux, le bruit engendré par les tronçonneuses, ondeuses à gazon, perceuses, aboteuses, scies mécaniques, ou autres outils manuels constitue une infraction, que le service de Police Municipale et la Brigade de Gendarmerie du Beausset pourront contrôler et constater par procès verbal.



France ADOT 83 (Association pour le don d'organes et de tissus humains du Var)

Organisation d'une journée conviviale et festive pour les 30 ans de l'association le samedi 30 mars 2019, à partir de 11 heures, salle de conférence de Sainte Musse à Toulon

Inscription : France-ador83@wanadoo.fr ou 04 94 94 08 60



Inscriptions listes électorales

À partir de janvier 2019, avec la mise en place du R.E.U. (Répertoire Électoral Unique), les inscriptions sur les listes électorales se font au service Etat-Civil, à l'hôtel de Ville. **Vous avez jusqu'au 31 mars** pour vous inscrire si vous souhaitez voter pour **les élections européennes du 26 mai prochain**. Une permanence sera organisée **le samedi 30 mars de 8 h à 10 h** pour ceux qui n'auraient pu le faire avant. Nous vous informons du nouveau découpage des bureaux de vote, sans changement de périmètre.

Exemple : un Beaussetan qui votait auparavant au bureau de vote 2 à l'Espace Mistral, votera maintenant toujours au bureau 2 mais au pôle saint Exupéry.

Bureau 1	Bureau Centralisateur	Espace Multivision	Esplanade Ch.de Gaulle
Bureau 2		Pôle Saint Exupéry	Chemin du Rouve
Bureau 3		Pôle Saint Exupéry	Chemin du Rouve
Bureau 4		Complexe Sportif	Rue Marcelle Drutel
Bureau 5		Complexe Sportif	Rue Marcelle Drutel
Bureau 6		Complexe Sportif	Rue Marcelle Drutel
Bureau 7		Complexe Sportif	Rue Marcelle Drutel
Bureau 8		Complexe Sportif	Rue Marcelle Drutel
Bureau 9		Complexe Sportif	Rue Marcelle Drutel
Bureau 10		Complexe Sportif	Rue Marcelle Drutel



Maison des Arts

La Maison des arts est la plus ancienne construction publique conservée du Beausset. C'est dans son sein qu'a été rédigé le cahier de doléances du Beausset en mars 1789, année de la Révolution.

Nous avons décidé de la rénover pour y créer un véritable pôle culturel et social. Les travaux ont débuté en décembre avec la démolition de l'escalier extérieur.

La phase travaux court jusqu'à mi-novembre. Le gros-œuvre a débuté, concomitamment à la phase démolition et dépose d'équipements avec modification des circulations intérieures. La charpente et la couverture ainsi que l'isolation et l'étanchéité des 2 terrasses devront être terminés début juillet. Suivront les lots secondaires : menuiseries, cloisons, plafonds ...qui seront réalisés de mi-mars à fin septembre. L'escalier extérieur, quand à lui, devrait être installé d'ici la fin août. Les lots techniques (plomberie, CVC et électricité) débutent respectivement mi-mars et mi-avril, pour une fin prévue mi-novembre. Les revêtements (sols, peinture, faïences) et menuiseries intérieures seront réalisés ensuite.

Son ouverture est prévue pour décembre 2019.





Pôle Social

Après sa fermeture en raison de l'affaissement des sols, nous réalisons la phase 2 des travaux de réhabilitation du Pôle social avec la réalisation de la deuxième moitié de la dalle ainsi qu'une redistribution des salles.

Il sera terminé courant avril 2019.

Il aura une nouvelle destination : **pôle musical** et sera mis à disposition d'associations beaussétanes.



Travaux HTA (Haute Tension A)



Chemin des Platrières



Boulevard du 11 Novembre 1918



Centre Ville



Esplanade Charles de Gaulle

Nouvelle laveuse pour le service propreté



Présentation du Beausset Vieux



Visite des élus pour préparer la rénovation du parcours sportif du CRAPA

Travaux d'adduction d'eau Potable



Chemin du Rouve



Rue Chanoine Beuf

Création d'un cheminement piéton Chemin de la Fournigue



Achat d'un nouveau jeu pour les enfants de l'école maternelle André Malraux suite à son transfert.



Début des travaux en avril pour la création d'un cheminement piéton et éclairage public le long de la RDN8, du supermarché Casino au centre technique municipal. Ces travaux sont réalisés par le Département et financés en partie par la commune à hauteur de 150 000€.

Logements Sociaux

Le Maire, accompagné de Gérard CALUSSI, Adjoint au Maire et du Responsable du service urbanisme, se sont rendus sur le chantier de la résidence Les Vents d'Anges pour rencontrer le promoteur, l'architecte et les responsables du chantier. Cette réunion sur le terrain avait pour objectif de faire modifier le mur bordant la RD 559 B comme le Maire l'avait annoncé puisque ce dernier ne respecte pas le permis de construire. Le mur va donc être rabaissé et l'ensemble sera végétalisé comme demandé par le Maire.





1



1



3



5



8



11



6

Retour en images

- 1 Inauguration des illuminations de Noël
- 2 Cérémonie pour les nouveaux arrivants
- 3 Installation d'une patinoire durant les fêtes de fin d'année
- 4 Nouveau site internet de la ville du Beausset
- 5 Manifestation Le Beausset joue aux PLAYMOBIL
- 6 Cérémonie des vœux à la population
- 7 Remise de chèques cadeaux aux collégiens et aux lycéens ayant obtenu la mention TRÈS BIEN au Brevet et au Baccalauréat
- 8 Repas des aînés
- 9 Spectacle « Amour, Swing et Beauté » par les Swing Cockt'elles
- 10 Téléthon 2018
- 11 Tour de Provence 2019
- 12 Visite du Père dans les écoles maternelles Malraux et Pagnol avec des vélos en cadeaux
- 13 Spectacle Zirkus Morsa



11



PRÉSENTATION DES ACCUEILS DE LOISIRS

Le service sports-animation-jeunesse de la commune du Beausset propose une palette d'activités grâce à ses quatre accueils de loisirs sans hébergement :



Le Club Découverte

Le club découverte est un accueil de loisirs sans hébergement qui propose prioritairement aux enfants scolarisés du CP au CM2 (6 ans révolus) et domiciliés dans la commune du Beausset, des activités sports-loisirs-culture.

Les enfants sont accueillis au complexe sportif de 08h30 à 17h00. L'inscription se fait à la semaine pour un montant de 35 euros.

L'accès à des pratiques pluridisciplinaires permet aux enfants de découvrir une multitude d'activités méconnues.



L'école des petits baigneurs.

L'école des petits baigneurs propose prioritairement aux enfants, scolarisés du CP au CM2 (6 ans révolus) et domiciliés dans la commune du Beausset des cours de natation pour les débutants ou initiés durant la période du 08 juillet au 02 août 2019.

L'inscription se fait à la semaine pour 5 journées complètes pour un montant de 35 euros. Le matin pour l'apprentissage à la natation, les départs et retours se font de 8h30 à 12h30 au Complexe Sportif du Beausset.

Les cours de natation se déroulent en milieu naturel à la plage de Bandol dans un périmètre délimité et sécurisé sous la surveillance d'un maître-nageur diplômé.

Outre les cours de natation, les enfants participent à des jeux de plage encadrés par des éducateurs et animateurs diplômés. L'après-midi, les activités s'articulent autour de pratiques sportives, culturelles, créatives et loisirs.

Tous les vendredis une sortie est proposée aux enfants.



Ados Bougez Vous

L'action « Ados bougez-vous » propose à un public de 11-17 ans et 12-17 ans (période d'été) ces semaines en accueil de loisirs sans hébergement avec, au programme, de nombreuses initiations sportives et culturelles de tout horizon, dans un esprit dynamique de curiosité, de camaraderie, d'entre-aide et de respect.

Les ados sont accueillis au complexe sportif (face au collège Jean Giono) de 08h30 à 17h00. L'inscription se fait à la semaine pour un montant de 35 euros.

Ados bougez-vous favorise la possibilité pour chacun de trouver sa place au sein d'un groupe, et tend ainsi à la sociabilité à travers une variété d'activités ludiques, et inattendues.





Mercredis Animés

Les mercredis animés s'adressent prioritairement aux enfants, scolarisés du CP au CM2 (6 ans révolus) et domiciliés dans la commune du Beausset. Afin de répondre aux besoins des plus jeunes, les animations s'articulent autour de jeux pluridisciplinaires (sports-collectifs, arts créatifs, jeux sportifs, jeux traditionnels, etc...).

L'accueil a lieu au complexe sportif de 08h30 à 12h00.

L'inscription se fait par période pour un montant de 20 euros.

Les mercredis animés sont aussi un tremplin qui permet d'accompagner les enfants vers le tissu associatif.

Planification des activités loisirs organisées par la commune :

Année 2018/2019

	MERCREDIS ANIMÉS	ADOS BOUGEZ VOUS	ECOLE DES PETITS BAIGNEURS	CLUB DÉCOUVERTE
Périodes	Tous les mercredis De 08h30 à 12h00 Période 1 - du 19/09 au 17/10/18 Période 2 - du 07/11 au 19/12/18 Période 3 - du 09/01 au 06/02/19 Période 4 - du 27/02 au 03/04/19 Période 5 - du 24/04 au 29/05/19 Période 6 - du 05/06 au 03/07/19	Du lundi au vendredi De 08h30 à 17h00 -du 18/02 au 22/02/19 -du 15/04 au 19/04/19 -du 08/07 au 12/07/19 -du 15/07 au 19/07/19 -du 22/07 au 26/07/19 -du 28/10 au 31/10/19	Du lundi au vendredi De 08h30 à 12h30 -du 08/07 au 12/07/19 -du 15/07 au 19/07/19 -du 22/07 au 26/07/19 -du 29/07 au 02/08/19	Du lundi au vendredi De 08h30 à 17h00 -du 11/02 au 15/02/19 -du 08/04 au 12/04/19 -du 15/04 au 19/04/19 -du 08/07 au 12/07/19 -du 15/07 au 19/07/19 -du 22/07 au 26/07/19 -du 29/07 au 02/08/19 -du 21/10 au 25/10/19
Participation famille	20 euros par période	35 euros la semaine	35 euros par semaine	35 euros la semaine
Public	Du CP au CM2 (6 ans révolu) Scolarisés et domiciliés au Beausset	11-17 ans révolu Période estival : 12-17 ans révolu Scolarisés et domiciliés au Beausset	Du CP au CM2 (6 ans révolu) Scolarisés et domiciliés au Beausset	Du CP au CM2 (6 ans révolu) Scolarisés et domiciliés au Beausset
Effectif maximal Accueilli par jour	48	36	32	48
Encadrement	Animateurs diplômés Jeunesse et sports	Animateurs diplômés Jeunesse et sports	Animateurs diplômés Jeunesse et sports	Animateurs diplômés Jeunesse et sports
Activités proposées	-Jeux traditionnels -Sports collectifs -Arts créatifs -Jeux sportifs -Jeux de société -Échanges avec d'autres associations -Échanges avec d'autres communes -etc....	-Activités sports-loisirs-culture -Baignade surveillée -Échanges avec d'autres associations -Échanges avec d'autres communes	-Apprentissage à la natation Baignade surveillée - jeux ludiques sur la plage -Échanges avec d'autres associations -Échanges avec d'autres communes Activités sport-loisirs-culture	-Activités sports-loisirs-culture -Baignade surveillée -Échanges avec d'autres associations -Échanges avec d'autres communes



Le Bureau Information Jeunesse du Beausset a obtenu la labellisation par l'Etat fin 2018.

Le Bureau Information Jeunesse du Beausset fut créé en 1996 par la volonté municipale. Son financement est assuré par la municipalité, avec la participation de la CAF 83 sur le dispositif des Promoteurs du Net.

Le BIJ a pour objectif d'apporter une réponse aux questions liées à l'autonomie des jeunes par l'information, l'orientation, l'accompagnement et la sensibilisation.

Seul BIJ basé dans la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume, le BIJ du Beausset étend ses missions sur le périmètre des communes limitrophes : Le Castellet, La Cadière d'Azur, St Cyr sur Mer, Signes).

Le BIJ accueille :

- ✓ Collégiens, lycéens, étudiants, apprentis
- ✓ Jeunes sortis du système scolaire,
- ✓ Familles, demandeurs d'emploi, travailleurs sociaux...

L'information des jeunes traite de tous les sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne : enseignement, formation professionnelle, emploi, formation permanente, société et vie pratique, loisirs, vacances, dispositifs à l'étranger, sports, selon la Charte de l'Information Jeunesse.

Le BIJ informe le public jeune et les personnes en recherche d'insertion professionnelle et est un relais d'informations avec les institutions, les partenaires et les associations.

Un fond documentaire est élaboré par le centre national de ressources : le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), complété par un abonnement aux fiches du Centre Régional Information Jeunesse PACA (CRIJ) et enrichi de diverses documentations.

Le BIJ accompagne les jeunes par une aide logistique et pédagogique dans l'élaboration de pro-

jet, dispositifs jeunes :

- ✓ Concours
- ✓ Bourses aux projets : Ose tes idées, Fondation de France...
- ✓ Service civique et volontariat
- ✓ Recherche de stages
- ✓ Formations
- ✓ Jobs et emploi
- ✓ Mobilité

Le comité régional d'Information Jeunesse s'est réuni le 4 février dernier au Beausset avec l'ensemble des structures labellisées du Département du Var. Cette réunion a permis de faire un point sur les actualités du réseau et sur la labellisation et d'échanger sur les pratiques de chacun.

bij@ville-lebeausset.fr

04 94 02 39 23

Pôle St Exupéry

80 chemin du Rouve
83330 LE BEAUSSET



Chouette, on sort ?



 Le Beausset Agenda
@Lebeaussetagenda

 Le Beausset Tourisme
@lebeausset_tourisme

Le beau c'est... Le tourisme
Ça y est, Le Beausset est arrivé sur Instagram !
Venez nous suivre sur @LeBeausset_Tourisme
pour y découvrir nos événements, notre patrimoine et nos produits du terroir en image.

A très vite sur Instagram

Débroussaillage

DÉBROUSSAILLEMENT
Une réunion publique pour vous informer

Où?
Quand?
Comment?

INVITATION

Georges Ferrero
Maire du Beausset

Sybille Rey
1^{re} adjointe au maire

ont le plaisir de vous convier à la

RÉUNION PUBLIQUE
Obligations légales de débroussaillage

mardi 26 mars 2019 à 18h30, espace Azur

Merci de confirmer votre présence par mail à : cabinet@maire@ville-lebeausset.fr



Carton vert pour le débroussaillage

Dans le cadre de la prévention des incendies, l'obligation égale de débroussaillage impose un débroussaillage dans un périmètre de 50m autour de sa propriété. La commune du Beausset a placé ce respect des obligations égales de débroussaillage dans ses priorités. Ce geste citoyen simple permet de protéger son habitation, son jardin, ses biens et ceux de son voisinage, et plus généralement de préserver notre environnement en limitant les risques de propagation d'un départ de feu. Cette mesure concerne les propriétés situées dans les bois, andes, maquis, Garrigues, plantations et boisements, ou éloignées de moins de 200m des isières de ces types de végétation. Pour rappel, le débroussaillage est à la charge du propriétaire, même si le périmètre à débroussailler s'étend au-delà des limites de sa propriété. Les propriétaires ne respectant pas ces mesures peuvent être verbalisés dans un premier temps à hauteur de 35€.



Le brigadier-chef principal de la Police Municipale du Beausset Franck Collignon se tient à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Tél : 04 94 93 29 03 - Plus d'informations sur le site : www.var.gov.fr

valorisation du marché du mercredi

Considérés comme la plus ancienne des formes de commercialisation, les marchés ont joué un rôle fondamental dans le développement économique des territoires urbains et pour l'approvisionnement des populations tant dans les villes que dans les campagnes. À la réouverture des marchés depuis 1970, nous assistons depuis les années 2000 à un nouveau des marchés. C'est dans ce cadre que nous nous appelons à l'existence d'un petit marché de mercredi matin sur l'esplanade Charles de Gaulle. Vous pourrez y trouver un charcutier, un maraicher et un étalage de pains et autres biscuits et viennoiseries. Ce marché est complémentaire de ceux du vendredi matin et du dimanche matin, toujours à l'esplanade. **Venez nombreux !**



Pour le Sittomat et la CASSB, priorité à la compostage !

Dès 2002, le Sittomat a fait du compostage une priorité grâce à un dispositif complet, mis en place sur l'aire Toulonnaise. Les déchets verts peuvent ainsi être déposés par les habitants dans les différentes déchèteries du territoire. De nombreux composteurs individuels ont également été attribués aux administrés. Aujourd'hui, les efforts se poursuivent par le renforcement de ce dispositif afin de maintenir ce procédé naturel de recyclage.

L'action de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume s'inscrit pleinement dans la démarche du développement durable. Depuis 2015 nous sensibilisons les enfants de notre territoire à travers l'École du Développement Durable, et plusieurs dispositifs sont en place pour nos administrés tels que les Points d'Apports Volontaires, la distribution d'un mémo tri et une communication permanente pour inciter au tri-sélectif. Nous adhérons ainsi totalement à la volonté du Sittomat de promouvoir le compostage. Chacun à notre niveau a une responsabilité pour léguer aux générations futures une planète saine !

Jean-Guy di GIORGIO
Président du SITTOMAT
Conseiller Communautaire de TPM
Vice-Président du
Conseil Départemental du Var
Adjoint au Maire de Toulon

Ferdinand BERNHARD
Président de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume
Conseiller Départemental du Var
Maire de Sanary-sur-Mer



Le compostage individuel

Le Sittomat a mis en place depuis fin 2004 une opération importante de distribution de composteurs individuels. Ainsi, via les Services Environnement des communes membres, c'est plus de **65 000 composteurs individuels** qui ont été distribués gratuitement aux administrés.

Pour obtenir votre composteur individuel gratuitement, faites vite la demande auprès de votre communauté d'agglomération !

+ 65 000 composteurs individuels distribués sur l'aire toulonnaise !

Comment utiliser mon composteur individuel

- ➔ **Installation**
Le composteur doit être posé à l'extérieur sur une surface plane, en contact direct avec la terre et si possible dans une zone semi-ombragée.
- ➔ **Fonctionnement du composteur**
La période optimale de compostage s'étend du printemps jusqu'aux premiers grands froids. En hiver, le processus de décomposition est très lent ; il est cependant nécessaire d'alimenter le composteur avec des déchets afin de préserver la vie des micro-organismes vivants dans le composteur. Dans son fonctionnement normal, le compost doit être tiède (30 à 50 °C au cœur), en raison de la chaleur dégagée par l'activité microbienne.
- ➔ **Utilisation du compost**
Le compost jeune, de trois à six mois, peut être étendu en surface, autour des arbres, entre les cultures. Vous pourrez l'intégrer au sol deux ou trois mois plus tard. Le compost mûr, de six à douze mois, est quant à lui un terreau meuble brun foncé ou noir. Il peut s'utiliser aussi bien au potager, pour les plantes, les arbres et même en mélange pour le rempotage.

Compostage

Les règles à suivre pour obtenir un bon compost

- 1 ▶ **Broyer ou réduire les gros éléments** en multipliant les surfaces d'attaque pour les micro-organismes.
- 2 ▶ **Mélanger les déchets**, éviter les couches homogènes épaisses.
- 3 ▶ **Rajouter, au démarrage, un peu de compost**, de la sciure, ou à défaut de la terre, pour **enrichir le compost en micro-organismes**. La première couche sera de préférence aérée (paille, fins branchages) afin d'améliorer la circulation d'air.
- 4 ▶ **Remuer de temps en temps**, porter une attention particulière au gazon : le mélanger au reste, éviter les couches de plus de 15 cm. Éventuellement, le stocker deux jours pour lui faire perdre son humidité et son acidité.
- 5 ▶ **L'humidité favorise le développement des bactéries**. Le compost doit être **humide mais jamais mouillé**. En été, s'il est sec, rajouter un peu d'eau.
- 6 ▶ **Ajouter de temps en temps de la sciure et de la cendre de bois** (celle-ci neutralise l'acidité créée par la fermentation). Vous pouvez également ajouter des activateurs naturels (orties, pissenlits...).

SYMPTÔMES

- Odeur désagréable
- Le compost est sec
- Le compost reste froid ou seul le cœur semble chauffer
- Les insectes (moucheron) et les animaux sont attirés (cas rare avec le composteur, arrive surtout si on composte en tas sans appareil)

PROBLÈMES

- Manque d'air ou trop d'eau
- Pas assez d'eau
- Volume des déchets pas assez important, surface exposée à l'assèchement, manque d'azote
- Mauvais recouvrement des déchets végétaux de cuisine récemment ajoutés ou présence de matière non recommandée

SOLUTIONS

- Retourner le tas et ajouter des matériaux riches en carbone (sciure de bois, paille, feuilles d'arbre). Arrêter l'arrosage
- Retourner en ajoutant de l'eau
- Ajouter de la matière et retourner, arroser, ajouter des matières riches en azote (épluchures, gazon)
- Recouvrir les résidus de cuisine avec de la terre, du vieux compost, des feuilles, et enlever les matières non recommandées

Essor économique

Cabinet Infirmier

Soins à domicile

2997 chemin de Rouve
Coralie DALLAPORTA : 06 67 92 49 33
Thomas RIPPERT : 06 67 35 78 40

Groupe Vs Cars

Négoce, vente, achat, reprise de véhicules d'occasion et voitures sans permis

84 allée des primevères
06 20 57 33 61
06 50 95 68 51
groupevs cars@gmail.com
Du lundi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h

La Petite Corse

Vente de produits corses d'origine certifiée

9 rue Gabriel Péri
Du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h 30

JC Sergio

Traiteur plats à emporter

06 12 85 07 65
Sur le marché du Beausset le mercredi matin

Talos Surveillance & Security

Télé-surveillance, sécurité des biens et des personnes, gardiennage, ronde, événementiel

773 chemin des Vautes
06 68 91 97 24
talos.surveillance@gmail.com

Déménagements :

Delco

766 chemin des ancolies
04 94 24 13 77
Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Produits Animaliers & Agricoles

RN8 ZA La Gouorgue
04 83 57 13 04
06 60 91 58 07
Du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Tribune libre des groupes minoritaires

Le bon vivre au Beausset : Les pistes du Rassemblement National
Notre commune dispose d'atouts : elle est belle par ses paysages, ses habitants et son patrimoine. Ces trésors, il faut les préserver tout en organisant un développement harmonieux au service du bien. Pour le bon vivre au Beausset, nous défendons :

La sécurité, première des libertés : nous devons persévérer quant à l'équipement, l'adaptation, l'effectif et la confiance en notre force de police municipale, tout en réclamant à l'Etat qu'il assure aussi son rôle protecteur et pénal.

La prévention routière et la fluidité du trafic, éléments essentiels pour assurer le transport de chacun et une qualité d'air optimale possible. Un grand plan de circulation doit être revu.

L'art de vivre à la Française en terre de Provence, par la promotion de nos coutumes et du respect de nos traditions face à la montée du relativisme ou du communautarisme.

La liberté d'entreprendre et le soutien au commerce de proximité, face aux immenses surfaces commerciales qui défigurent nos plaines et menacent les équilibres économiques.

Le soutien aux plus fragiles, nos enfants comme nos anciens : il n'y a pas d'avenir si l'on ne prend pas soin de ceux qui nous ont fait et de ceux qui nous succéderont. Nos établissements pour les aînés doivent être, comme nos écoles, un souci permanent. Le respect de chacun commence par l'attention politique à tous.

Notre mouvement s'est transformé en Rassemblement National. Derrière cette volonté d'élargissement et d'ouverture, vous savez pouvoir compter sur notre pugnacité à toujours vous défendre.

Yolande Bonnaure et Matthieu Dellwing, Conseillers municipaux R.N.

Espace Mistral : un historique des 5 derniers mois est bien utile...

Le 27 septembre 2018, le Maire déclare qu'il consulte des promoteurs pour qu'ils y construisent des logements en échange de m2 pour les associations.

Le 29 novembre 2018, il nous déclare au sujet des projets d'urbanisme : « je ne vous dirai rien, sauf à ma majorité et pas à vous »

Le 20 décembre 2018, le Maire affirme avoir demandé un projet à l'EPF (organisme aidant la commune pour ses projets immobiliers) sur la base de 84 logements en mixité sociale.

Le 31 janvier 2019, nous apprenons par la bouche du Maire, que les projets évoqués ne seraient que des études, tout en ironisant sur les 2000 soi-disant Beaussetans qui ont signé la pétition demandant de conserver l'Espace Mistral. En fait, les choses semblent avancer bien vite pour un simple projet: nous avons rencontré le 14 janvier à l'Espace Mistral, la société AC-Environnement, mandaté (par qui?) Pour un diagnostic amiante! Devant les propos du Maire, tantôt catégoriques, tantôt apaisants, il y a urgence à sauver ce dernier espace disponible pour l'animation du centre-ville.

Nous alertons les Beaussetans sur la gravité et l'urgence de cette situation et les encourageons à suivre le cours des événements sur la page FB d'Edouard Friedler ou sur le site www.lesamisdubeaussetrassemble.org.

Tous les propos prêtés à M. Le Maire sont fidèles et vérifiables sur notre site. Le Maire a également déclaré (Var-Matin du 10 février) qu'il faisait faire tous les 3 ans des études (structures, amiante,...) sur l'Espace Mistral. Nous lui avons demandé de nous les communiquer, sans succès pour le moment. Nous ne baissons pas les bras et vous tiendrons au courant.

Edouard Friedler, Pierre Rossano, élus du Beausset Rassemblé.

Décès

03/10/2018	JONCOUR Jean Claude André
03/10/2018	ROURE Marius Clovis Auguste
07/10/2018	LORIER Jean, Auguste
09/10/2018	BOURRILLON Paul, Auguste, Marie
14/10/2018	QUANTIN Jean-Louis Marcel Robert
15/10/2018	CHAPELAIN Arthur, Michel, Julien
20/10/2018	BERNARD Christelle
31/10/2018	SCOTTO D'ANIELLO Yolande, Arletti, épouse SACOUMAN
05/11/2018	SUIN Ginette, Jacqueline, épouse BECQUET
15/11/2018	ESMIEU Germaine Anaïs Denise, épouse KHODJA
15/11/2018	PORTE François, Jean
20/11/2018	BRAY Odette, Marthe, épouse SICARD
25/11/2018	MULLER Jean, Claude
02/12/2018	DODARD Maud, Ginette, épouse DRIOU
03/12/2018	BEZIAT Solange Marie Etienne, épouse BENET
03/12/2018	CAVIGLIA Paul, Raymond, Maurice
06/12/2018	ROUZEYRE Simonne Fernande Maria, épouse PARDON
08/12/2018	LEYDET Josette Marie Gabrielle, épouse LOUIS
09/12/2018	GRIMALDI Sauveur
11/12/2018	SIMONI Gérard, Jean, René
19/12/2018	FAYOT Germaine, épouse LE ROUIC
22/12/2018	SCRIVIA Marcelle, Claire, Louise, épouse IMBERT
27/12/2018	PAULUS Yvonne Henriette, épouse FAVIER
29/12/2018	ALISSE Suzanne Hélène, épouse SELIN
03/01/2019	ALONSO José, Laureano
03/01/2019	HOFFMANN Jean-Paul, Robert
06/01/2019	GANZIN Amand, Jean
06/01/2019	SANCHEZ Josiane, Raymonde, épouse FERRE
08/01/2019	CHAPELAIN Morgane, Flavienne, Anaïs
09/01/2019	JACOBY Paul
11/01/2019	CHARRON Robert, Maurice
12/01/2019	AUBERT Pierre, Jean
18/01/2019	HUGON Gaud, Christian, Paul
20/01/2019	DUBREUIL Marie Louise, épouse VIGNES
27/01/2019	BAUDRY Georges, Albert

Naissances

FOUREST Marlon	né le 30/09/2018 à La Ciotat
LESAFFRE Timothé	né le 04/10/2018 à La Ciotat
BRAVO Cali	né le 08/10/2018 à La Ciotat
PATRON Ambre	née le 13/10/2018 à La Ciotat
MICHEL Guilian	né le 09/11/2018 à Toulon
SAVOURET Louise	née le 16/11/2018 à Toulon
GALLET Romane	née le 19/11/2018 à La Ciotat
BOUCHI-LAMONTAGNE Salomé	née le 28/11/2018 à La Ciotat
LEMAIRE Maxime	né le 29/11/2018 à La Ciotat
AUVARO Cassiline	née le 12/12/2018 à La Ciotat
BARRAT Nahel	né le 16/12/2018 à La Ciotat
VARGELLI Garance	née le 22/12/2018 à Aubagne

Mariages

06/10/2018	REPPERT Léandre, Junior et BRUNO Mélanie Josette Cécile
01/12/2018	SCHIFANO Matthieu, Lucas, Salvatore et GUARDIA Christine, Géraldine, Cécile
26/01/2019	CORTEZ Sylvain et COLLETTE Angélique, Guillaine



Mars

Informations et réservations auprès de la Maison du tourisme. Esplanade Charles de Gaulle : 04 94 90 55 10



Lundi 25 mars :

Collecte de sang

De 15h30 à 19h30 – salle Bastid
Espace Mistral



Le 30 et 31 Mars :

Exposition de Maquette

Espace Azur



Avril

Du 1^{er} au 4 avril :

Exposition sur la Provence de l'association L'OULIVELLO
Espace Azur

Vendredi 5 avril :

Spectacle à 20h30 au Théâtre Liberté, Toulon - Hors-les-murs – Théâtre – Art avec Charles Berling et Jean-Pierre Darroussin. Cette pièce de théâtre de Yasmina Reza a reçu deux Molières.

Il s'agit de l'œuvre dramatique française contemporaine la plus jouée dans le Monde. Une tragi-comédie à la mécanique implacable dont chaque réplique fuse telle une fléchette qui touche en plein mille.

En l'occurrence dans le cœur d'un trio masculin dont l'amitié se croyait immuable...
Tarif préférentiel : 25€ au lieu de 40 € - Achat des places dans la limite des stocks disponibles à la Maison du tourisme par CB avant le vendredi 29 mars à 12h.

Tout public – bus gratuit en partenariat avec l'association JHO

© Svendandersen



Samedi 6 avril :

4^{ème} édition du Printemps des jardiniers
Tout le monde fête l'arrivée de la belle saison au Beausset. Cette 4^{ème} édition de la manifestation familiale phare du printemps s'annonce riche en couleurs, fleurs, conseils et autres animations étonnantes... avec pour invitée d'honneur la cigale ! de 9h à 17h, esplanade Charles de Gaulle



LOTO de l'association SANT ALOI DOU BAUSSET - Salle Bastid
Espace Mistral à partir de 19h

Tournoi de Volley-ball organisé par le SUD SAINTE BAUME VOLLEY CLUB
Complexe sportif

Du 12 au 19 avril :

Exposition de l'association

LA JOIE DE VIVRE au Pôle saint Exupéry

Lundi 22 avril :

Vide-grenier et brocante du lundi de Pâques par l'ASSOCIATION TOURISTIQUE LE BEAUSSET ET SES ENVIRONS
Esplanade Charles de Gaulle et Place Jean Jaurès

Jeudi 25 avril :

Collecte de sang

De 7h30 à 12h – salle Bastid – Espace Mistral

Du jeudi 25 au mardi 30 avril :

Exposition La mer monte au Beausset
présentation de la faune et la flore de Méditerranée dans des bassins tactiles
Toucher des espèces vivantes en eau, et animations, sensibilisation à la protection de l'environnement et explication de la vie des différents animaux marins avec l'association Aqua passion.

Accueil des écoles sur inscription auprès du Pôle Saint-Exupéry : 04.94.02.39.23
Pôle Saint-Exupéry Tout public - Gratuit

Vendredi 26 avril :

Conférence/Débat Rendez-vous

du Beausset par l'association HARPS - Salle Bastid
Espace Mistral – à partir de 18h30

Tournoi des 6 clochers organisé par le RUGBY CLUB DU BEAUSSET

Stade de rugby

Samedi 27 avril :

Plantations avec LES INCROYABLES COMESTIBLES Jardin des demoiselles et centre-ville – à partir de 9h30

Concert de printemps de l'harmonie par L'AVENIR MUSICAL

Espace Azur – à partir de 16h

Mai

Vendredi 3 mai :

Conférence de l'Académie du Var, donnée par le Professeur Jacques Le Vot (ancien professeur agrégé de radiologie à l'Hopital Saint Anne de Toulon) : « La thyroïde : un organe polémique ». 18h – Salle Azur Gratuit - ouvert à tous

Samedi 4 mai :

Tournoi de rugby organisé par le RUGBY CLUB DU BEAUSSET
Stade de rugby

Lundi 6 mai :

Stage de poterie organisé par l'association GRAIN D'ARGILE
Salle Bastid – Espace Mistral

Le
Beausset
Ville du Beausset

Journée familiale :
foire aux plants,
animations,
produits de saison
et restauration

4^{ème} édition

Printemps des jardiniers

Samedi 6 avril

Centre ville 9h - 17h

Renseignements à la Maison du Tourisme : 04 94 90 55 10

